

COMMUNIQUÉ

Rapport Pronovost : une autre étude coûteuse et déconnectée des besoins de la relève agricole

Longueuil, le 26 avril 2016 – Le ministre Paradis a rendu public ce matin le rapport Pronovost après plusieurs mois de suspense. La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) reconnaît d’emblée la pertinence de certaines mesures qui sont mises de l’avant et qui étaient déjà contenues dans son rapport multisectoriel sur les aspirations et les besoins de la relève publié conjointement avec l’Union des producteurs agricoles et déposé au ministre de l’Agriculture en octobre dernier. La FRAQ reste sur son appétit devant ce portrait peu représentatif de la réalité vécue par la jeunesse agricole du Québec.

Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ, ne prend pas de détour pour exprimer l’exaspération de la relève agricole du Québec quant à la lenteur du processus. Considérant que la relève constitue un acteur clé pour le développement de l’agriculture des 20 prochaines années, le ministre Paradis doit cesser de chercher des faux-fuyants pour éviter de passer à l’action. « Les propositions, dont nous avons pris



acte ce matin dans le rapport Pronovost, représentent de pâles réalisations en regard du temps de consultation qu’a pris le ministre pour prendre une décision. En agriculture, ça prend plus que quelques jours de soleil pour récolter ce que l’on sème. Avec le style auquel monsieur Paradis nous a habitués depuis deux ans, nous pouvons compter les jours d’ensoleillement sur une main ». Elle tient aussi à souligner que seulement une quarantaine de jeunes producteurs ont été consultés pour le rapport Pronovost, comparativement à plus de 700 consultations pour le rapport de la FRAQ.

Mme Lalancette ajoute : « Rapport après rapport, consultation après consultation, le ministre Paradis semble rechercher des prétextes pour éviter de passer à l’action. Malheureusement, nous subissons les conséquences de cet immobilisme, de ce manque de vision et de ce manque de “leadership” agricole au quotidien dans nos projets d’établissement et sur nos entreprises agricoles. Les problématiques sont bien connues et documentées depuis belle lurette. Nous avons toute une panoplie de pistes de solution à notre portée, autant en ce qui concerne les banques de terres et de fermes, que des améliorations possibles à apporter aux programmes de financement. Les mesures concrètes doivent maintenant prendre le pas sur les belles paroles! Pour l’instant, nous sommes pris avec un rapport complaisant et une réelle perte de temps et d’argent qui ne mène nulle part », conclut Michèle Lalancette.

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Porte-parole de la relève agricole au Québec, la FRAQ compte quelque 1 700 membres et 13 syndicats affiliés. Sa mission est de rassembler et défendre les intérêts des jeunes passionnés d’agriculture, d’améliorer les conditions d’établissement en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

Source

Stéphane Deslauriers, directeur général
sdeslauriers@upa.qc.ca | 450 679-0540 poste 8299